Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2021

SC EVA

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 3 juin 2021 sous réserves d'incidents

Etude de Maître Pascal DAYRE,
Notaire Associé à BOLLENE (Vaucluse),
468, Avenue Marius Coulon

Suivant acte reçu par Maître Pascal DAYRE, Notaire soussigné, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe Dice notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de BOLLENE (Vaucluse), 468, Avenue Marius Coulon, le 26 mai 2021, a été constituée la société suivante :
Dénomination : **EVA**
Forme : Société Civile
Siège social : 432 che des JUIFS 84430 MONDRAGON
Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99 ans
Capital social : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR)
Apports en numéraire : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR)
Gérance : Philippe BETHGNIES demeurant 432 chemin des Juifs 84430 Mondragon
Cession de parts : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Elles ne sont opposables à la société qu'après la signification ou l'acceptation prévues par l'article 1690 du Code civil. Elles ne sont opposables aux tiers que lorsqu'elles ont de surcroît été publiées par le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2021

dépôt en annexe au registre du commerce et des sociétés compétent d'une copie authentique de l'acte de mutation ou d'un original s'il est sous signature privée.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : RCS d'Avignon
Pour avis, Le notaire.
3951175

Publié le 03/06/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !